

ple de nos messes basses. Dans les premiers siècles on donnait la sainte communion à tous les fidèles sous l'espèce du vin. L'Eglise a maintenant aboli cette pratique sans qu'on puisse pour cela l'accuser d'avoir varié dans sa doctrine. Elle a eu d'ailleurs de bonnes raisons d'en agir ainsi. 1. Danger de profanation par effusion, surtout avec les enfants, les vieillards, etc. La liturgie de la messe donne au prêtre des directions très détaillées pour sa propre communion sous l'espèce du vin : pareilles précautions ne pouvaient pas se prendre avec la foule du peuple. 2. Répugnance des fidèles à boire tous à un même calice. 3. Très grande pauvreté de certaines églises, la dépense de vin pour la communion à tous les fidèles devant former à la fin d'une année un item assez considérable. 4. Le tempérament de certaines personnes qui ne prennent le vin qu'avec une grande difficulté. L'Eglise tient à l'unité dans le culte : la communion sous l'espèce du vin ne pouvant se faire partout elle l'a partout abolie.

Lucci.

UN MOT SUR LE PARTICIPE

(Pour le Couvent)

PARTICIPE PRÉSENT

V PRATIQUE

Dans mon dernier entretien, lectrices, je vous